

EXTENSION DU CIMETIÈRE | Enquête publique

La commune envisage d'agrandir son cimetière afin de faire face aux besoins prévisionnels en inhumation pour les cinq prochaines années.

L'agrandissement se situant à moins de 35 mètres de certaines habitations, une enquête publique préalable est nécessaire.

Elle aura donc lieu du 5 mars au 4 avril 2024 inclus afin de recueillir vos observations et propositions.



© Pierrelaye

L'agrandissement jouxtera l'actuel cimetière sur une superficie de **935 m²** permettant de réaliser **125 emplacements**.

Le dossier d'enquête publique ainsi que le plan seront consultables auprès du service Affaires générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Vous pouvez également les consulter en ligne, sur cette page, dans l'onglet **DOCUMENTS**.

Par ailleurs, **un commissaire enquêteur (M. Pascal THYS)** a été désigné et recevra le public en mairie aux jours et heures suivants :

- le 5 mars de 15h à 18h30,
- le 9 mars de 9h à 12h,
- le 18 mars de 8h30 à 12h

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 > 12h puis 13h30 > 17h

Mardi : 8h30 > 12h puis 13h30 > 18h45

Samedi 9 mars : 8h30 > 12h

Contact

Service État Civil

Philippe Chollet

p.chollet@ville-pierrelaye.fr

01 34 32 31 31

Documents

[Arrêté - enquête publique en vue de l'extension du cimetière communal](#)

[Avis d'enquête publique - projet d'extension du cimetière](#)

[Plan du cimetière communal](#)